

TITUS NAIKUNI

Directeur général, Kenya Airways

Jean-Michel Severino, Gérant, Investisseurs et Partenaires (I&P)

This leads us to Kenya and eastern Africa, though I would not like to push Mr Naikuni to talk only about that part of the continent. You know both the western world and Africa very well, having studied at Harvard and elsewhere. Part of your career was in the Kenyan civil service, and then in business; now you have headed Kenya Airways since 2003, if I am not mistaken, so you are a very bright leader of one of the major African corporations, very successful, public, and fully African, which is by World Bank standards a complete mistake. You should not be successful by those standards.

I wanted to ask you to react to what Mo has said, more specifically, and to link it to what Kenya has experienced in the past few years, in the sense of your own social problems and the ones coming from Somalia. Bearing in mind that your own company, and Kenya as a whole, has suffered from political instability despite its tremendous growth potential, how do you see those challenges from the standpoint of your corner of Africa and your own business challenges?

Titus Naikuni, directeur général, Kenya Airways

Je n'en dirai pas beaucoup sur l'Afrique de l'Est car c'est une région immense mais je vais poursuivre à partir de là où Mo s'est arrêté et évoquer le Kenya et la Somalie, pour analyser en quoi des actions historiques menées par les acteurs au pouvoir ont créé certains des problèmes internes et externes. Il y a cinquante ans, quand le Kenya est devenu indépendant, des Somalis y vivaient, comme aujourd'hui, et décidèrent de faire sécession et de rejoindre la Somalie, mais le gouvernement kenyan le leur a interdit et l'expédition militaire qui a suivi dans la région a été très sanglante. À partir de ce moment, le gouvernement n'a plus injecté de ressources dans le nord du Kenya, ainsi les Somalis du Kenya se sont-ils retrouvés au fil des années discriminés en termes de distribution des richesses, etc. Il n'existe aujourd'hui aucune route goudronnée qui relie le Kenya à la Somalie.

Puis, par hasard, au début des années 1960, Siad Barre, leader somali, a été renversé et les combats ont commencé. Se souvenant que nombre de Somalis étaient des pêcheurs, les bateaux de pêche internationaux ont commencé à venir dans les eaux somaliennes pour y pêcher illégalement. Les locaux ont alors réalisé qu'ils étaient menacés sur leur propre activité et se sont mis à attaquer les bateaux de pêche de l'étranger. C'est ainsi qu'a débuté le problème de la piraterie. Ils ont compris qu'ils pouvaient ne pas se contenter de chasser ces bateaux de pêche mais aussi s'en emparer et se faire de l'argent. Bien entendu le pays n'était plus un État de droit. Les hommes d'affaires du Kenya ont réalisé qu'ils pouvaient encore importer des marchandises de l'étranger en passant par les eaux somaliennes car il n'y avait pas de douanes, puis les vendre, une activité s'est ainsi développée. Ils ont commencé à vendre du charbon du Kenya vers le Moyen-Orient en transitant par la Somalie.

Nombre de gens en ont bénéficié. Puis Al-Shabbaab est arrivé en Somalie, et a commencé à venir au Kenya, et bien entendu les Somalis du Kenya se sont montrés très favorables à cette incursion ; au bout de quelques années, le gouvernement kenyan a réalisé qu'il faisait face à un réel problème, parce qu'Al-Shabbaab était à Nairobi et avait commencé à faire sauter des magasins et des maisons. Il a décidé d'agir, d'éjecter Al-Shabbaab de Somalie et d'installer un gouvernement, ce qu'il a réussi à faire, mais cette politique a échoué, car les terroristes sont revenus au Kenya, et c'est là que le problème du terrorisme au Kenya a réellement débuté.

Je laisse cette thématique de côté quelques instants pour évoquer les conflits internes au Kenya. Avant l'indépendance, les colons britanniques ont pris possession de larges territoires dans la vallée du Rift, qui est la région la plus productive du pays. Il y avait également une bande de 16 kilomètres le long du littoral qui était détenue par le Sultan de Zanzibar. Après l'indépendance, le gouvernement a négocié des accords et cette bande de terre est

revenue au Kenya, les terres ont également été abandonnées par les colons britanniques, une compensation ayant été réglée à la Grande-Bretagne par le gouvernement kenyan. Néanmoins, certains acteurs clés de l'intérieur des terres, avec l'aide du gouvernement, ont pris possession des terres fertiles du littoral sans que la communauté locale qui y résidait n'en soit informée. La même chose s'est produite dans la vallée du Rift. Les communautés locales ne savaient pas ce qu'il se passait mais au fur et à mesure, leurs enfants ont grandi ; les affectations de terrains se sont élargies et quand il s'est agi de voter, ils ont commencé à devenir une menace pour les politiciens locaux. Ces derniers ont alors incité les communautés locales à renvoyer les gens venus occuper les terres depuis d'autres territoires, au motif qu'ils voulaient récupérer leurs terres, mais les politiciens voulaient surtout s'assurer que les votes n'aillent pas à l'opposition.

C'est ainsi que les conflits locaux ont éclaté, à la fois sur le littoral et dans la vallée du Rift. À l'avenir, le gouvernement kenyan doit garantir qu'il injecte les ressources équitablement sur le nord-Kenya, sinon il ne sera pas possible de résoudre le problème. En outre, en ce qui concerne la Somalie, l'Éthiopie et le Kenya doivent non seulement agir sur le plan militaire mais également faire leur maximum pour développer la capacité à gouverner ce pays, car sans Somalie stable, on ne peut pas avoir de Kenya ou d'Éthiopie stables.

Quand on s'intéresse à la question globale de la répartition des terres au Kenya, le système judiciaire occidental ne fonctionne pas toujours, et je vais vous donner un exemple. Quand vous me volez une vache, dans ma communauté, la punition à laquelle je m'attends est que vous ayez à payer de sept à neuf vaches. Mais si la question est portée devant la police, et traitée en justice, vous payez une amende ou vous êtes mis en prison. Moi j'ai perdu ma vache et le gouvernement récupère l'argent ou la main d'œuvre bon marché que représente un prisonnier. Quand vous sortez, j'ai toujours des griefs envers vous mais de votre côté vous avez l'impression d'être puni deux fois, alors vous refusez de payer, et c'est là que commencent les conflits.

Par conséquent, sur la question des terres, il existe des moyens locaux de négocier pour résoudre les choses sans passer par un système juridique qui n'est pas compris localement. C'est mon opinion.

Jean-Michel Severino, Gérant, Investisseurs et Partenaires (I&P)

Nous avons entendu l'une des descriptions les plus fascinantes et les plus approfondies que j'aie entendues depuis des années sur ce qui se passe en Afrique et dans la corne de l'Afrique. Ce qui ressort de ce que vous avez dit est que ces problèmes sont locaux par nature et d'une complexité que seuls les Somaliens, les Éthiopiens et les Kenyans peuvent résoudre. Par conséquent, la question des moyens se pose, car vous soulevez la question des ressources, et peut-être qu'un aspect positif dont on peut se réjouir est que la croissance que le Kenya enregistre ces dernières décennies facilite pour vous la recherche de solutions à ces problèmes.